

RÈGLEMENT Ronde du Salbert – 8 et 9 mars 2025

Mis à jour le 29.08.2024

ÉPREUVES

Samedi 8 mars :

- **Les 10h du Salbert** – départ à 8h

Une boucle de 5,8km avec 250m+ à effectuer le maximum de fois pendant les 10 heures imparties.

Format en solo ou en relais de 2 ou 3 coureurs (au choix).

La course est ouverte à partir de la catégorie Espoirs (années de naissance 2003 à 2005).

Les équipes pour les relais de 2 ou 3 coureurs peuvent être : hommes, femmes, mixtes.

200 participants maximum (coureurs solo et en relais cumulés).

- **Les 6h du Salbert** – départ à 12h

Une boucle de 5,8km avec 250m+ à effectuer le maximum de fois pendant les 6 heures imparties.

Format en solo ou en relais de 2 ou 3 coureurs (au choix).

La course est ouverte à partir de la catégorie Espoirs (années de naissance 2003 à 2005).

Les équipes pour les relais de 2 ou 3 coureurs peuvent être : hommes, femmes, mixtes.

200 participants maximum (coureurs solo et en relais cumulés).

- **Marche Nordique / Rando (10 km et 365 m+ / 435 m-)** – départ à 14h

Épreuve non chronométrée sur un parcours balisé.

Pratique de la Marche Nordique ou de la Randonnée, avec ou sans bâtons, à allure libre, avec priorité systématique aux coureurs aussi bien en montée qu'en descente.

Pas de condition d'âge. Cependant, tout mineur devra être accompagné d'une personne majeure.

200 participants maximum.

- **La Route (4,6 km et 220 m+)** – départ à 15h

Montée sèche par la route en contre-la-montre.

Le chronométrage se fera par les bénévoles avec un départ individuel toutes les 30 secondes.

La course est ouverte à partir de la catégorie Cadets (années de naissance 2008 et 2009).

Elle est également ouverte aux handisports et personnes en fauteuil roulant. Si vous êtes concerné(e), merci de contacter les organisateurs : belfort.marathon@gmail.com

100 participants maximum.

Dimanche 9 mars :

- **La Costaud - Grand Salbert (19 km et 850 m+ / 920 m-)** – départ à 9h15

Un format exigeant, principalement sur sentiers et chemins stabilisés.

La course est ouverte à partir de la catégorie Espoirs (années de naissance 2003 à 2005).

- **La Rapide - Petit Salbert (10 km et 365 m+ / 435 m-)** – départ à 10h

Un format accessible à tous, principalement sur sentiers et chemins stabilisés.

La course est ouverte à partir de la catégorie Cadets (années de naissance 2008 et 2009).

499 participants maximum sur les 2 épreuves cumulées.

Samedi 8 mars + dimanche 9 mars :

• **Formule « Combiné long »** avec cumul des chronos pour « **La Route** » (4,6 km) le samedi
« **La Costaud - Grand Salbert** » (19 km) le dimanche.

• **Formule « Combiné court »** avec cumul des chronos pour « **La Route** » (4,6 km) le samedi
« **La Rapide - Petit Salbert** » (10 km) le dimanche.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur le site « **www.sporkrono.fr** » jusqu'au jeudi 6 mars 2025 minuit.

Les inscriptions sur place seront possibles lors du retrait des dossards dans la limite des places disponibles (avec des tarifs majorés).

Toute inscription est ferme et définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas de non-participation, quelle qu'en soit la raison.

Document à fournir obligatoirement pour toute inscription

(sauf « Marche Nordique / Rando ») :

→ **Licencié :**

Une photocopie de la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.

Ne sont pas acceptées : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte).

→ **Non-licencié :**

Une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé** (ou « PPS ») mis en place par la FFA, dans le cadre de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et de son décret d'application du 22 juin 2022, via sa plateforme dédiée <https://pps.athle.fr>.

Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Attention : les certificats médicaux ne sont plus acceptés.

Concernant l'épreuve « Marche Nordique / Rando », il n'y a ni licence, ni PPS, ni certificat médical à fournir. En revanche, votre inscription vaut déclaration de votre part d'un bon état de santé vous permettant la pratique de l'activité physique.

RETRAIT des DOSSARDS

Le retrait des dossards débutera le vendredi 7 mars de 17h à 19h.

Il se poursuivra le samedi 8 mars de 7h à 17h et le dimanche 9 mars à partir de 8h.

Tous les retraits s'effectueront à la salle **La Cravanchoise, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE**.

Le dossard devra être porté de façon visible et lisible par tous durant l'intégralité de la compétition. Pour les marcheurs, le port du dossard n'est pas obligatoire ; le dossard devra cependant être présenté pour l'accès aux ravitaillements. **Épingles à nourriture non-fournies.**

TARIFS D'INSCRIPTION

Les tarifs par course :

- « La Route » : 6€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit puis 8€ sur place.
- « Les 6h du Salbert » : Solo 35€ - Relais 70€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit, ou avec un supplément de 5€ sur place.
- « Les 10h du Salbert » : Solo 45€ - Relais 90€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit, ou avec un supplément de 5€ sur place.
- « Marche Nordique/Rando : 7€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit puis 9€ sur place.
- « La Rapide - Petit Salbert » : 12€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit puis 15€ sur place.
- « La Costaud - Grand Salbert » : 20€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit puis 23€ sur place.
- « Le Combiné court » (cumul « La Route » et « La Rapide - Petit Salbert ») : 16€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit puis 21€ sur place.
- « Le Combiné long » (cumul « La Route » et « La Costaud - Grand Salbert ») : 24€ (+ frais internet) jusqu'au 06/03/2025 minuit puis 29€ sur place.

Les tarifs incluent (pour toutes les épreuves, sauf « Marche Nordique / Rando ») :

- Le dossard et le chronométrage (par puce électronique)
- Les ravitaillements (parcours et arrivée)
- La présence du dispositif de secours
- Le lot coureur

Attention une puce non restituée sera facturée : 15€ (pour les épreuves « La Route », « Le Petit Salbert », « Le Grand Salbert » et 65€ (pour « Les 6h du Salbert » et « Les 10h du Salbert »).

Pour la « Marche Nordique / Rando », les tarifs incluent : les ravitaillements (parcours et arrivée) et le lot marcheur.

DÉPARTS / ARRIVÉES / BARRIÈRES HORAIRES

Épreuves du samedi 8 mars :

« Les 10h du Salbert » solo ou relais :

La zone de départ/arrivée de la boucle et la zone de passage de relais se situeront devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

Le départ sera donné à **8h**, un briefing d'avant course aura lieu à **7h45**.

Les relais devront se présenter dans la base de vie dédiée afin de ne pas encombrer la zone de départ.

Il n'y a pas de temps maximum fixé pour parcourir une boucle.

L'épreuve se terminera à 18h. Toute boucle non terminée après 18h ne sera pas comptabilisée.

« Les 6h du Salbert » solo ou relais :

La zone de départ/arrivée de la boucle et la zone de passage de relais se situeront devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

Le départ sera donné à **12h**, un briefing d'avant course aura lieu à **11h45**.

Les relais devront se présenter dans la base de vie dédiée afin de ne pas encombrer la zone de départ.

Il n'y a pas de temps maximum fixé pour parcourir une boucle.

L'épreuve se terminera à 18h. Toute boucle non terminée après 18h ne sera pas comptabilisée.

« Marche Nordique/Rando » :

Le départ se fera sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Le départ sera donné à 14h, un briefing aura lieu à **13h45**.

L'épreuve se déroulera à allure libre.

L'arrivée se fera au plus tard à **18h** devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

La durée maximum pour parcourir les 10km est donc fixée à 4h.

« La Route » en contre-la-montre :

Le départ se fera sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Départ du premier concurrent à **15h**, puis départ toutes les 30 secondes par ordre croissant des dossards. Si le participant n'est pas présent au moment du départ, il partira en dernier. Le briefing d'avant course aura lieu à **14h45** sur l'aire de départ.

L'arrivée se situera au sommet. La redescente ne sera pas chronométrée et devra se faire en autonomie pour chacun des concurrents. Soit par la route, en respectant les concurrents qui seront en épreuve, soit par le bois.

Épreuves du dimanche 9 mars :

« La Costaud - Grand Salbert » :

Le départ se fera sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Le départ sera donné à **9h15**, un briefing d'avant course aura lieu à **9h** sur l'aire de départ.

L'arrivée se fera devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

Une barrière horaire est fixée à 12h30 sur la ligne d'arrivée.

« La Rapide - Petit Salbert » :

Le départ se fera sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Le départ sera donné à **10h**, un briefing d'avant course aura lieu à **9h45** sur l'aire de départ.

L'arrivée se fera devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

Une barrière horaire est fixée à 12h30 sur la ligne d'arrivée.

RAVITAILLEMENTS

AUCUN GOBELET NE SERA FOURNI SUR LES RAVITAILLEMENTS.

Pour toutes les épreuves (samedi et dimanche), un ravitaillement d'arrivée sera proposé sous chapiteau devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

Le samedi, il y aura également un ravitaillement possible au sommet du Salbert pour « Les 6h du Salbert », « Les 10h du Salbert », la « Marche Nordique/Rando », « La Route », installé de 14h30 à 16h30.

Le dimanche, un ravitaillement sur le parcours sera mis à disposition :

- au km6 pour « La Rapide - Petit Salbert » ;
- au km5 et au km9 pour « La Costaud - Grand Salbert ».

Pour « Les 6h du Salbert » et « Les 10h du Salbert », un ravitaillement, accessible à chaque boucle réalisée, comprendra des boissons chaudes (thé et bouillons vermicelle), ainsi que du solide sucré et salé.

ASSISTANCE MÉDICALE

Un dispositif de secours, assuré par la protection civile, sera présent sur toute la durée des épreuves.

RÉCOMPENSES

Tous les coureurs recevront un lot lors du retrait des dossards.

Les trois premiers au scratch hommes et femmes de chaque épreuve seront récompensés.

Pour les épreuves en relais, la première équipe hommes, la première équipe femmes et la première équipe mixte seront récompensés.

Les remises des prix auront lieu à la salle La Cravanchoise :

- Pour « **La Route** » le samedi 8 mars à partir de 17h,
- Pour « **Les 6h** » et « **Les 10h** » le samedi 8 mars à partir de 18h15,
- Pour « **La Rapide - Petit Salbert** » et « **La Costaud - Grand Salbert** » : le dimanche 9 mars à partir de 12h,
- Pour « **Le Combiné court** » (cumul « La Route » et « La Rapide - Petit Salbert ») et « **Le Combiné Long** » (cumul « La Route » et « La Costaud - Grand Salbert ») le dimanche 9 mars à partir de 12h.
- Il n'y aura pas de remise de prix pour la « Marche Nordique/ Rando ».

Sur « **Les 6h** » et « **Les 10h** », la personne ou l'équipe déclarée vainqueur est la plus rapide à réaliser le plus grand nombre de boucles dans le temps imparti. Le coureur solo ou un participant de l'équipe relais doivent prendre le départ et être présents sur la zone de départ/arrivée ou sur le circuit à la fin de la course pour être classé, sinon le coureur ou l'équipe respectivement sont déclarés hors course et ne peuvent prétendre à une récompense.

ATTENTION : aucune récompense ne sera attribuée en dehors des remises officielles des prix, quel que soit le motif de la demande.

TRANSFERT DE DOSSARD

Tout engagement est personnel.

En cas d'impossibilité de participer à l'épreuve, la personne inscrite peut demander un transfert de son dossard à la personne de son choix. La procédure se fait directement en ligne sur le site de Sporkrono.

Tout transfert de dossard hors procédure en ligne est interdit. Tout concurrent rétrocédant de lui-même son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance, liées à leur propre licence. Il incombe aux autres participants non licenciés de souscrire l'assurance proposée par Sporkrono lors de l'inscription en ligne ou de s'assurer personnellement.

PARKING

Un parking situé **rue des Ailettes à Cravanche** sera mis à disposition. Il sera également possible de stationner à la mairie de Cravanche.

Le parking de la Cravanchoise est réservé exclusivement à l'organisation.

Le stationnement n'est pas autorisé sur le parking Vita du Salbert.

Aucun stationnement ne doit gêner les riverains.

INFRASTRUCTURES (toilettes, vestiaires, douches)

Des toilettes seront disponibles à La Cravanchoise. Des sanisettes seront également positionnées sur le parking Vita du Salbert.

Une base vie dédiée aux coureurs, non surveillée par l'organisateur (chapiteau situé devant La Cravanchoise) permettra d'entreposer des affaires personnelles et de pouvoir se changer à l'abri.

Un accès vestiaires et douches sera possible pour l'ensemble des épreuves.

MATÉRIEL

Chaque participant devra avoir son propre gobelet sur lui.

Toute aide sur les parcours est interdite.

Les bâtons sont autorisés uniquement sur les formats 6h et 10h, ainsi que pour « La Marche Nordique / Rando ». Ils sont interdits sur les autres épreuves.

Les épingles à nourrice ne sont pas fournies.

Participer à l'une des épreuves avec un chien est interdit (y compris pour « La Marche Nordique / Rando »).

Pour « **Les 6h** » et « **Les 10h** », il sera possible de laisser un sac de changes dans la base de vie dédiée aux coureurs. Attention, il n'y aura pas de surveillance de la part des bénévoles, merci de vous assurer de ne pas laisser des affaires de valeur.

Pensez également à identifier votre sac, afin de pouvoir le retrouver plus facilement. De plus, apposer vos coordonnées pourra permettre de vous contacter en cas de perte.

RESPECT DES PERSONNES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Comportement des coureurs :

En toutes circonstances, le comportement de chaque coureur doit rester exemplaire : respect, courtoisie, calme et non-violence à l'encontre des autres concurrents, de l'équipe de l'organisation ou de toute personne du public. Nous comprenons que les mesures sanitaires complexifient l'organisation. Cependant, nous demandons à chaque participant de respecter les règles qui seront affichées et qui pourront être rappelées par les bénévoles. En cas de non-respect de ces règles, le participant sera exclu de l'épreuve.

Gestion des déchets des coureurs :

Les déchets (emballages alimentaires, etc.) doivent être conservés par les coureurs ou déposés à l'endroit des points de ravitaillements mis en place par l'organisation. Tout participant jetant des déchets hors des points de collecte sera exclu de l'épreuve.

DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Tous les participants autorisent Trail Belfort Marathon et Sporkrono, les organisateurs des courses de la Ronde du Salbert, à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous supports, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées à communiquer des informations concernant l'épreuve et à permettre de contacter les coureurs pour des raisons liées aux courses (récupération des puces de chronométrage par exemple). En aucun cas ces données ne seront communiquées à des sociétés externes.

Les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données pour la gestion des newsletters. Conformément à la loi sur le règlement général de protection des données (RGPD) du 5 mai 2018, tout participant peut exercer son droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant par mail info@sporkrono.fr.

ANNULATION des ÉPREUVES

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier une épreuve, plusieurs épreuves ou toutes les épreuves si certaines conditions exceptionnelles les y obligent.

En cas d'annulation ou modification pour raison majeure et sérieuse, un éventuel remboursement sera étudié en fonction de la situation réelle.

MODIFICATION du RÈGLEMENT

Le présent règlement des différentes épreuves est susceptible de modifications, soit pour tenir compte de l'évolution des réglementations en vigueur le jour de la manifestation, soit pour s'adapter aux contraintes imposées par les autorités administratives.